

## Projet de réaménagement de la rue Frédéric Sévène à Talence

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/participation/projet-de-reamenagement-de-la-rue-frederic-sevене-talence>

Présentation détaillée de l'extraction des avis du site

Total avis : 25, total réactions : 15, total participants : 19

Total sondage : J'adhère 0 (0.00%), Assez 0 (0.00%), Pas trop 0 (0.00%), Pas du tout 0 (0.00%)

PARTICIPANT	CONTENU	HORODATAGE
jeff33140	<p>Une aire piétonne et zone 30! Cela vise à une meilleure lisibilité pour l'ensemble des usagers de l'espace public.</p> <p>L'objectif est la création d'un espace public où la vie de ce quartier est développée et prépondérante. Le piéton est présent et les autres usagers partagent la chaussée avec lui. Dans cet espace, il n'est pas possible ou souhaité d'interdire la circulation des véhicules. Les piétons sont donc prioritaires sur tous les véhicules à l'exception des modes guidés de façon permanente de transport public. Le partage de la voirie se fait par la cohabitation entre les piétons et les véhicules à faible vitesse au centre de la rue. Dès que la largeur de la rue le permet, il est important de garder un espace continu réservé aux piétons. Le terme «rencontre» souligne que les conflits doivent se gérer, non pas par un rapport de force mais bien par un comportement de courtoisie au bénéfice des plus vulnérables.</p> <p>La présence potentielle des véhicules motorisés demeure car il n'y a pas de sélection quant à leur accès (sauf disposition contraire de l'autorité de police par exemple sur le tonnage des véhicules). Il s'agit donc d'un partage de la voirie qui illustre le principe de prudence du plus fort (le véhicule) par rapport au plus faible (le piéton). La faible vitesse des véhicules devrait faciliter également l'usage du vélo et favoriser la cohabitation des modes de déplacement.</p> <p>Force est de constater que si la notion de zone de rencontre est nouvelle réglementairement, on trouve déjà dans de nombreuses villes des aménagements dont le fonctionnement s'apparente fortement à ce concept de zone de rencontre. L'évolution réglementaire est une occasion pour améliorer ces réalisations notamment pour ce qui concerne la prise en compte des personnes en situation de handicap. Car bien évidemment la réglementation s'applique que ce soit par exemple la législation pour les personnes à mobilité réduite, la signalisation, etc.</p>	7/11/22 15:03
XavierFor	<p>Certes, la réunion du 28 juin a permis de fixer un certain nombre de principes de ce réaménagement.</p> <p>Il n'en demeure pas moins attristant pour nous, riverains de cette opération, de voir qu'une option qui nous semblait intéressante a été complètement mise à l'écart : l'option de la piste cyclable Ouest-Est empruntant la rue Bontemps entre le carrefour Blumerel et la maison des Consultations de BAHIA.</p> <p>D'autre part, s'il est bien dans tous les esprits que le réchauffement climatique est dû, en partie, aux véhicules utilisant des énergies fossiles, il ne faut pas oublier que ces véhicules seront assurément remplacés à l'avenir par des véhicules utilisant des énergies autres ... mais véhicules individuels malgré tout car nous sommes tous attachés à notre liberté et que cela se traduit notamment par une liberté de se déplacer ... ce que nous n'avons pas par les transports en commun !</p> <p>Enfin, des "parcs" de stationnement créés aujourd'hui en compensation de places de stationnement détruites pourront toujours, à l'avenir, si le nombre de véhicules individuels diminue, être transformés simplement en "parcs" beaucoup plus facilement que si ces emprises foncières laissent place à des immeubles collectifs !</p> <p>Ainsi, il serait souhaitable que :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'option piste cyclable ouest-est passant par la rue Bontemps,</li><li>- la création, par le rachat de fonciers présents à la vente, de parcs de stationnement comme le long du tramway en compensation des places de stationnement détruites,</li></ul> <p>soient étudiés !</p> <p>Enfin, en ce qui concerne la vitesse excessive des voitures et des motos-scooters ou autres véhicules constatée sur l'ensemble de la rue Frédéric Sévène, il serait intéressant d'être plus ambitieux que sur le projet en créant davantage de plateformes-ralentisseurs qui sont les plus efficaces pour réduire les vitesses excessives, au moins autant que les chicanes de stationnement !</p>	7/8/22 18:28

PRH	<p>Merci pour la réunion d'information du 26 juin, qui fut très informative et montre que le projet a été mûrement réfléchi avec l'ensemble des utilisateurs en tête.</p> <p>Je souhaite rajouter une perspective suite aux interrogations encore ouvertes sur l'ajout d'une place de parking ça et là au prix de l'enlèvement de nombreux arbres du projet.</p> <p>La nouvelle configuration de la route est là pour rester pour les 15 à 20 prochaines années minimum, dans un contexte de réchauffement climatique et de scarcity voulue ou subie des modes de déplacement fossiles. Les 40-42°C de ce mois de juin pourraient être 45°C ou plus dans un futur proche. Les modes de déplacement automobiles individuels sont voués à être restreints dans les décennies futures. Plutôt que de chercher à créer quelques places de parking en plus, il vaut donc mieux privilégier les îlots de fraîcheur et dissuader autant que se peut les déplacements automobiles au profit de véhicules plus propres, y compris pour le surcroît de circulation vers Bahia.</p> <p>En s'imaginant l'été girondin dans 15 ans, la question du parking semble dérisoire.</p>	7/8/22 17:03
-----	---	--------------

#### Observations générales

Les services de Bordeaux Métropole présentent ici un projet qui améliore la sécurité des cheminements actifs par la mise aux normes des largeurs de trottoirs et par la création de pistes cyclables.

En continuité de l'Avenue Roul, la rue Frédéric Sévène assure une liaison transversale entre Pessac, Talence et Bègles. Cette liaison serait bordée par des pistes cyclables séparées de la chaussée sur une grande partie de son linéaire, ce qui autoriserait une vitesse de 50km/h.

Cette vitesse devrait cependant être limitée aux abords des passages piétons de l'hôpital Bagatelle et des carrefours grâce à des sur-élévations, complétées par une limitation à 30km/h entre le rond point Crespy et la rue Verdeau (séquence 3) du fait que les cyclistes ne sont pas en site propre ou sont même positionnés sur la voirie. Par ailleurs, les pistes cyclables doivent être surélevées par rapport à la chaussée et délimitées de chaque côté par des bordures chanfreinées.

La création de pistes est une avancée notable par rapport à l'existant. Cependant, avec en général une largeur de 1,50m, bordures comprises, pour des préconisations du CEREMA de 2m minimum de roulage, ces aménagements cyclables restent bien modestes par rapport à une liaison cyclable de haut niveau de service, ce qui serait bien utile pour relier d'une façon rapide et sécurisée Bègles, Talence et le campus de Pessac. (à noter que pour les flux cyclistes > 1500/j le CEREMA recommande une largeur de 2,5m minimum pour une piste cyclable unidirectionnelle.) <https://www.cerema.fr/fr/actualites/8-recommandations-reussir-votre-pist...>

Par ailleurs, le dossier prend bien en compte la création de BAHIA qui induit une augmentation du flux automobile (+1200 véhicules/jour). Si les comptages indiqués dans le dossier en consultation sont déjà très parlants, ils seront amenés à augmenter après la fin des travaux, aggravant alors le trafic qui avoisine déjà 7000 véhicules/jour aux abords de l'hôpital.

Aussi, et malgré les nécessaires acquisitions foncières, les contraintes de profil devront amener un choix conforme aux enjeux identifiés par Bordeaux Métropole (p26) afin d'assurer notamment la sécurité des circulations douces.

La largeur du profil ne permettant pas des pistes cyclables conformes aux préconisations du CEREMA, il serait intéressant d'étudier la mise en sens unique des rues F.Sévène et rue de Suzon. (ce sujet est évoqué dans plusieurs autres contributions, et ne devrait donc pas affoler M le Maire)

De plus, une mise en sens unique permettrait de maintenir des places de stationnement et serait plus rapide et moins coûteuse en acquisitions foncières et aménagements.

(certains pourraient appeler ça du "gagnant-gagnant")

Une boucle plus courte pourrait se faire par la rue Robespierre, déjà en sens unique en provenance de la route de Toulouse. (à noter que la rue Robespierre a été réaménagée récemment sans y intégrer d'aménagement cyclable, contrairement à la loi LAURE et à l'art L228-2 du Code Environnement)

Pour éviter un circuit trop long dans les rues talençaises, il pourrait être étudié le maintien en double sens de la rue F Sévène en antenne depuis la route de Toulouse avec retour via un rond-point au niveau de la rue du petit chemin d'Ars, ou continuation vers Talence centre via la rue Robespierre, mise en sens unique Est?Ouest.

Cette étude alternative devrait permettre d'intégrer des aménagements cyclables plus ambitieux, conformes aux évolutions de la mobilité urbaine, ceci afin d'éviter des coûts importants en acquisitions foncières et en travaux nécessaires mais vite insuffisants, notamment si on souhaite instaurer un maillage cyclable par une liaison circulaire intra-rocade des communes métropolitaines.

Avis sur les propositions présentées, séquence par séquence :

Aménagement arrêt bus - coupe BB' (p 29)

Préférer la solution de base, illustrée en coupe. En effet, la variante avec quai sur îlot est plus complexe dans le cheminement piéton, présente une rupture de la piste cyclable et offre moins de végétalisation. A noter que si le quai est placé plus au centre de l'îlot, il serait possible de libérer la chaussée durant la desserte, les places de stationnement pouvant être réparties de part et d'autre.

Carrefour petit chemin d'Ars (p31)

La version 2 proposant un giratoire paraît mieux assurer la continuité et la sécurité du cheminement cycliste. Le franchissement de la chaussée sur le giratoire devra se faire à niveau.

Ce giratoire permettrait également un meilleur demi-tour en cas de mise en sens interdit de la rue F Sévène à partir de ce rond point, dans le cadre d'une mise en sens unique automobile W?E de Crespy vers route de Toulouse. (Voir proposition dans § « Observations générales » ci-dessus)

Linéaire le long de la résidence St Michel coupe DD' ( p32 )

Favorable à la création d'une bande cyclable le long de la résidence par réduction de la largeur du trottoir (déjà hors norme) ou à sa suppression sur ce linéaire qui longe la clôture du parking de la résidence et ne dessert aucune habitation. La nécessité d'acheter du terrain et de construire un mur de soutènement est à interroger dans ce cas.

Création du rond point Sévène -Bontemps (p 33 )

A fonctionnalité identique, le rond point rond demande moins de foncier et semble donc être à préférer. Le franchissement de la chaussée sur le giratoire devra se faire à niveau.

Abords Rond Point Crespy (p35)

Une plateforme surélevée est bien prévue englobant les carrefours des rues Blaise Pascal et Verdeau. Cependant au nord, la bande cyclable d'1,30m de large n'est pas séparée physiquement de la chaussée et de l'autre côté, les cyclistes n'ont pas de piste et circulent sur la chaussée depuis le rond point Crespy. Cette partie de voirie devrait donc être limitée à 30km/h et le positionnement des cyclistes bien matérialisé sur la chaussée, notamment au débouché de la bande cyclable au nord qui doit être clairement indiqué aux automobilistes.

Armand33

6/17/22 16:53

christel	je suis d'accord avec vous notamment sur le sens unique qui permettrait d'avoir une vraie piste cyclable, une voie pour les voitures et bus, des places de stationnement et même des espaces végétalisés	6/17/22 20:20
AgiraTalance	<p>Pour pallier, le besoin de place de stationnements qui pourrait venir du fait que des riverains sont multi- motorisés avec 2 ou 3 voitures et dissuader les nouveaux arrivants de nouvelle acquisition, une solution doit être proposée : l'autopartage.</p> <p>Une voiture en auto-partage remplace jusqu'à 8 voitures individuelles et est optimisée, il faudrait connaître l'utilisation et les temps de stationnements. Une voiture en autopartage rend les mêmes services qu'une voiture normale. D'ailleurs le projet immobilier qui amènera de nouveaux automobilistes doit aussi proposer cette solution.</p>	6/16/22 12:16
PRH	<p>Bonjour,</p> <p>En tant que riverain d'une rue voisine de la rue Sévène et cycliste usager de cette rue tous les jours, je considère le réaménagement de cette rue très positivement.</p> <p>Voici mes remarques sur votre projet:</p> <p>1- Envisager des acquisitions foncières de façon à élargir la rue et y implémenter tous les aménagements nécessaires me semble très coûteux et retardera le projet. Pourquoi ne pas envisager une mise en sens unique avec boucle via la rue Robespierre ou rue de Suzon)</p> <p>2- Plutôt que d'envisager une augmentation du trafic automobile du fait des lieux générateurs de circulation, n'existe-t-il pas de solution incitant les automobilistes à laisser leur véhicule au garage et à leur faire prendre des moyens de déplacement propres ou en commun? Qu'est-il fait en ce sens?</p> <p>3- Traverser la rue Sévène du nord au sud, en venant des rues Jouis, Blaise Pascal ou René Vache, s'avère dangereux car ces rues sont en pente (démarrage difficile pour les vélos) et face à une circulation automobile en pleine accélération à la srote des ronds-points des deux côtés. Est-il possible de limiter la vitesse à 30km/h, via des cassis, pour permettre une insertion dans la rue Sévène ou une traversée en toute sécurité?</p>	6/15/22 16:26
AgiraTalance	Tout à fait d'accord pour une limitation à 30km/h	6/16/22 12:05
AgiraTalance	<p>Il est plus que nécessaire de passer à 30 km/h pas seulement parce que tous les engagements des élus de tous bords pris vont dans le sens d'une ville apaisée ou pour des raisons de santé : des véhicules roulant à 30km/h font beaucoup moins de bruit et génèrent moins de nuisances sonores pour les riverains, mais tout simplement parce que passer de 50kmh à 30 km/h sur cette rue de près d'un kilomètre (en imaginant que la circulation soit fluide et sans bouchon, ne pas tomber sur un feu rouge... ) correspond à 1 minute de plus de trajet, une paille comparée à tous les avantages cités plus haut ! ! Les transports en commun ne seront pas impactés et il faudrait pouvoir avoir la position officielle de Keolis pour le démontrer. Les bus sont ralentis par les bouchons pas par la vitesse. De la même manière, cette portion peut et doit être déclassée pour être limitée à 30km/h, aucun argument factuel et appuyé ne démontre en tout cas que cela est impossible et un désavantage. Toutes les structures ayant un fort impact sur cet axe devrait exprimer leur avis : Keolis, Bagatelle, le responsable du projet immobilier, l'Intermarché... Si ce n'est pas le cas, Bordeaux Métropole devrait les contacter pour qu'ils soient des facilitateurs. Et oui, il faut des arbres comme prévu dans le premier scénario, qui ne sont pas de simples objets utiles pour faire de l'ombre aux voitures (à lire les débats on peut se poser la question : ces objets roulants inanimés ont-ils une âme, pour avoir autant d'égards ?) les arbres sont un patrimoine, un bien indispensable au bien-être des riverains, aux piétons qui ont parfois besoin de faire des pauses à l'ombre sur leur parcours sous le soleil, pourquoi pas aussi près des arrêts de bus car en période caniculaire les attentes sont longues et éprouvantes en plein soleil. Les matériaux de voirie de la même manière devront être clairs pour ne pas emmagasiner la chaleur comme un simple bitume d'entrée de gamme et absorbants pour ne pas rejeter les eaux de pluies le plus loin possible mais faciliter leur infiltration. Bref ce projet est le bon projet au bon endroit, au bon moment pour démontrer que oui, on peut concilier pour faire autrement en écoutant : piétons, publics sensibles à la chaleur, personnes handicapées, vélos, riverains avec ou sans voiture et répondre aux enjeux de réchauffement du climat !</p>	6/15/22 15:36

<p>Élus EÉLV - Conseil départemental de la Gironde</p>	<p>Nous, Maud Dumont et Bruno Béziade, conseillers départementaux du canton de Talence, sommes pour un réaménagement de la rue Frédéric Sévène.</p> <p>Nous soutenons un projet de société où les rues ne sont pas de simples axes de circulation abandonnés à la voiture individuelle, mais de véritables espaces de vie pour leurs habitants et où la nature a toute sa place. Car le 6e rapport du GIEC est sans appel : nous ne pouvons plus attendre pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Si la voiture représente aujourd'hui 50% des trajets dans Bordeaux Métropole, ce chiffre devra être 33% à l'horizon 2030. Dans cette optique, le réaménagement de notre voirie sera clé.</p> <p>Ainsi, nous sommes en accord avec les objectifs prioritaires de ce projet : « favoriser et sécuriser la circulation des vélos » et « garantir l'accessibilité et la qualité des cheminements piétons ». La nouvelle rue Frédéric Sévène aura une bande cyclable dédiée sur la quasi-totalité de sa longueur et des trottoirs plus larges et conformes aux normes.</p> <p>Ces deux changements vont améliorer considérablement la qualité de vie des riverains de la rue Frédéric Sévène. La mise aux normes des trottoirs permettra à cette rue d'être totalement accessible à toutes et tous, notamment les personnes à mobilité réduite et les personnes munies d'une poussette.</p> <p>Le développement du vélo et de la marche à pied engendrera également plusieurs externalités positives, dont une réduction significative du bruit et de la pollution aérienne. Cependant, il est important que les bandes cyclables soient complétées par des espaces de stationnement cycliste ? des arceaux ? devant les lieux de services : commerces, pharmacies, l'hôpital Bagatelle, etc.</p> <p>Il nous semble judicieux de réfléchir à la mise en zone 30 de l'ensemble de la rue. Le passage de 50 à 30 km/h en zone urbaine a plusieurs avantages :</p> <p>? Sécuritaire : le taux de mortalité en cas de collision avec un piéton passe de 47 à 5 %.</p> <p>? Pollution : réduction significative de la pollution aérienne et sonore.</p> <p>? Vitesse : la vitesse moyenne réelle reste quasi-inchangée, passant de 19 à 17 km/h.</p> <p>Le projet actuel prévoit plusieurs zones 30. Mettre l'ensemble de la rue en zone 30 éviterait une situation confuse où il y aurait près de dix changements de vitesse maximale en 1,2 km.</p> <p>Les câbles aériens seront enfouis lors des travaux : en plus de contribuer à l'embellissement de notre ville, cela permettra de libérer de la place en surface, pour créer des trottoirs conformes aux normes.</p> <p>Enfin, il existe des panneaux d'affichage libre au niveau de la rue Clément Thomas. Il est important de garder ces panneaux, ou au besoin de les déplacer.</p> <p>== Concernant des zones précises de la rue, d'est en ouest ==</p> <p>Dans le secteur de l'arrêt Bontemps, la proposition originelle (et non la variante) est à privilégier. Largement sollicitée lors de la consultation, ce choix permettra la création d'un arrêt de bus sécurisé et d'un square public, ainsi que la plantation de plusieurs arbres. Cet aménagement nous semble particulièrement important étant donné la proximité de l'hôpital Bagatelle et que de nombreux patients à mobilité réduite utilisent le bus pour s'y rendre.</p> <p>Aux carrefours Jean Zubieta/Saint-Joseph et Ars, actuellement accidentogène, la variante 1 nous semble la meilleure. Dans cette zone avec de nombreux commerces de proximité, un plateau surélevé permettra de créer une zone apaisée et donc de minimiser les dangers pour les piétons et cyclistes. Il est également souhaitable que des bancs soient installés pour les passants.</p> <p>Au carrefour Bontemps/Clément Thomas/Blumerel le petit giratoire est préférable. En plus d'être le plus sûr en termes de sécurité routière, il permet la création d'un petit espace vert sur le bord de la route et ne nécessite pas d'expropriations. Il pourra être accompagné d'une inversion du sens de circulation de la rue Clément Thomas, ce qui évitera un long détour pour les personnes souhaitant se rendre dans cette rue.</p> <p>À l'extrémité ouest de la rue la piste cyclable disparaît 30 mètres avant le giratoire, rendant la rue à usage mixte. Il est impératif qu'une signalétique claire soit apposée afin d'indiquer cette situation aux automobilistes et éviter les accidents et conflits d'usage.</p> <p>== Conclusion ==</p> <p>Ce réaménagement est essentiel pour la ville de Talence et pour les mobilités. Réduire les accidents sur cette voie aujourd'hui trop dangereuse, et soutenir le développement de la marche à pied, du vélo et des transports en commun sont des priorités. Nous resterons vigilants quant à l'aménagement, qui doit nous permettre de retrouver un quartier plus apaisé.</p>	<p>6/8/22 16:04</p>
<p>AgiraTalence</p>	<p>A l'évidence, la conservation des arbres est prioritaire, ainsi que de nouvelles plantations, c'est le sens du projet métropolitain "1 million d'arbres" tout projet d'aménagement doit aujourd'hui laisser la place aux arbres plutôt qu'aux voitures ventouses.</p> <p>Pour débattre et se concerter en toute transparence, une enquête doit être faite pour savoir qui utilise et quand les places de stationnements</p>	<p>6/15/22 14:54</p>

XavierFor	<p>Certes, les déplacements en vélo et les transports en commun doivent être privilégiés. Il n'en demeure pas moins que les riverains doivent également pouvoir garer les voitures qu'ils possèdent (et que l'on ne va pas détruire) pendant qu'ils se déplacent en vélo, bus ou à pied.</p> <p>D'autre part, les pistes cyclables sécurisées permettent effectivement d'accroître la sécurité des cyclistes. Mais il serait bon également d'APPRENDRE aux cyclistes à faire du vélo, à respecter la signalétique, à ne pas avoir d'écouteurs aux oreilles, bref à respecter le Code de la Route, ce qui rendrait l'usage de la voirie par les cyclistes nettement moins accidentogène sans en venir à des solutions coûteuses de chaussées dédiées, dans une période où le poids des impositions se fait particulièrement sentir pour les ménages. Nous n'oublions pas en effet que ce seront nos impôts qui paieront tous ces aménagements.</p> <p>Enfin, pour assurer une baisse de la vitesse dans cette rue, il sera plus efficace de prévoir des réhaussements réguliers et intermittents de la voirie sur toute sa largeur qu'une simple indication d'une "Zone 30" dont les conducteurs pressés n'ont que faire !</p>	6/8/22 16:19
IN'LI SUD OUEST	<p>Bonjour, Nous sommes propriétaires de la résidence Frédéric Sévène sise 2 à 12 rue Bontemps. Nous avons comme projet de réaliser, entre autres, des travaux d'aménagement de voirie dans la résidence. Ce projet n'apporterait pas de modification dans le sens de circulation des véhicules existant, et la sortie en sens unique du bâtiment A sur la rue Frédéric Sévène serait conservée. Toutefois, au vu de la séquence 3 de votre projet, une zone de conflit risque d'être créée. Nous avons étudié la modification du sens de circulation des véhicules dans la résidence, mais cette solution n'est pas viable (création d'un flux de véhicules important devant le bâtiment A au droit de l'accès à un espace de jeux pour enfants). Dans ce contexte, il nous semble nécessaire d'apporter une attention particulière au traitement de cette sortie de résidence. Une possibilité de sortie vers la droite et vers la gauche doit être maintenue. Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre avis. Cordialement</p>	5/27/22 16:06
sarradets	<p>c'est une information plus qu'une concertation. Peu de variantes sont proposées. Gros défaut: la piètre qualité des documents présentés (non zoomable) les rends difficilement lisibles. Difficile de trouver le nom des rues , l'endroit des coupes etc. Pourquoi ne pas proposer une piste vélos bidirectionnelle plutôt que l'option de deux pistes unidirectionnelles. Il y aurait alors un gain de place pour la largeur de la chaussée. Le défaut majeur de ce réaménagement est la suppression de la quasi totalité des places de stationnement surtout en face des commerces (séquence 3). La rue Lafontaine étant déjà problématique pour le stationnement car non située dans le périmètre zone bleue, contrairement aux rues au nord de la rue F. Sévène. Le phénomène de rabattement sur les rues hors zone bleue ne pourra que s'accroître. Par ailleurs rien n'est prévu pour une modification des sens de circulation des voitures dans les rues partant ou débouchant sur F. Sévène: des sens unidirectionnels de circulation seraient les bienvenus en complément d'une zone bleue à agrandir. Un grand nombre de ces rues sont étroites et posent un problème de croisement des véhicules automobiles. Conséquence les voitures sont amenées à rouler sur les trottoirs! J'ai déjà failli être renversé en sortant de chez moi rue Lafontaine par une voiture roulant sur le trottoir devant mon portail. Ajoutons à cela l'alternance du côté de stationnement où tous les 15 jours pendant 2 à 3 jours il y a très fréquemment des blocages conduisant à un non ramassage des poubelles . Par ailleurs un plan général de circulation des voitures doit absolument être proposé dans le cadre de ce réaménagement.</p>	5/25/22 16:19
sarradets	<p>c'est une information plus qu'une concertation. Peu de variantes sont proposées. Gros défaut: la piètre qualité des documents présentés (non zoomable) les rends difficilement lisibles. Difficile de trouver le nom des rues , l'endroit des coupes etc. Pourquoi ne pas proposer une piste vélos bidirectionnelle plutôt que l'option de deux pistes unidirectionnelles. Il y aurait alors un gain de place pour la largeur de la chaussée. Le défaut majeur de ce réaménagement est la suppression de la quasi totalité des places de stationnement surtout en face des commerces (séquence 3). La rue Lafontaine étant déjà problématique pour le stationnement car non située dans le périmètre zone bleue, contrairement aux rues au nord de la rue F. Sévène. Le phénomène de rabattement sur les rues hors zone bleue ne pourra que s'accroître. Par ailleurs rien n'est prévu pour une modification des sens de circulation des voitures dans les rues partant ou débouchant sur F. Sévène: des sens unidirectionnels de circulation seraient les bienvenus en complément d'une zone bleue à agrandir. Un grand nombre de ces rues sont étroites et posent un problème de croisement des véhicules automobiles. Conséquence les voitures sont amenées à rouler sur les trottoirs! J'ai déjà failli être renversé en sortant de chez moi rue Lafontaine par une voiture roulant sur le trottoir devant mon portail. Ajoutons à cela l'alternance du côté de stationnement où tous les 15 jours pendant 2 à 3 jours il y a très fréquemment des blocages conduisant à un non ramassage des poubelles . Par ailleurs un plan général de circulation des voitures doit absolument être proposé dans le cadre de ce réaménagement.</p>	5/25/22 16:18

XavierFor	<p>Cette concertation n'en est pas une !</p> <p>Il a été évoqué, lors de la 1ère réunion, la nécessité de revoir les rues adjacentes en même temps que le réaménagement de la Rue F Sévène : rien ne nous est proposé !</p> <p>La proposition ne résout en rien le problème de vitesses excessives.</p> <p>D'autre part, le partage de la route suppose un "partage". Or tout est donné au vélo au détriment des voitures notamment pour les riverains. Comment vais-je décharger mes courses, charger ma voiture pour les vacances si je n'ai aucune place de stationnement à proximité ? En me garant sur la piste cyclable ?</p> <p>Réaménager la rue Bontemps en même temps que Frédéric Sévène pour pouvoir partager la voirie en maintenant les places de stationnement dans la rue Frédéric Sévène sur sa partie sud entre bontemps et petit chemin d'ars et en mettant la piste cyclable nécessaire sur Bontemps entre Blumerel et l'entrée de la maison des consultations de BAHIA est une alternative qui aurait dû être présentée ! Concrètement, beaucoup de cyclistes passent par Bontemps d'ores et déjà.</p> <p>Aucune étude d'impact ne nous est présentée concernant le nombre de cyclistes actuels passant par cette rue et les évolutions prévisibles. Nous rappelons simplement que les mamans qui accouchent arrivent rarement en vélo à Bagatelle, ainsi que les personnes âgées. L'utilisation réelle de cet espace n'a jamais été présentée et aucune prospective n'a été imaginée sur la fréquentation future.</p> <p>Il est mis en place le "Tout vélo" du lobby du même nom sans s'assurer que cela corresponde, surtout dans la séquence 1, à la réalité du terrain présente et future !</p> <p>Des options "sens unique" doivent être étudiées et imaginées pour un vrai PARTAGE de la voirie et limiter la disparition des places de stationnement dans un secteur très contraint et que l'avenir du projet BAHIA-COGEDIM et les futurs projets en gestation vont rendre encore plus compliqués.</p> <p>Cessons cette pensée unique du vélo, pensons à toutes les mobilités et à un PARTAGE équitable. Et n'oublions pas que les cyclistes d'aujourd'hui, comme chacun, vieilliront et, demain ou après-demain, ne seront plus capables de pédaler et devront se déplacer autrement. Soyons réellement prospectifs, ce qui manque cruellement sur cette concertation !</p>	5/12/22 9:28
AgiraTalence	<p>IL faut un diagnostic de l'utilisation actuelle des places de stationnements, voitures ventouses ? Et connaître aussi les efforts à consentir par Bagatelle et le projet immobilier Cogedim. IL y a des parkings à Bagatelle sont ils pleinement utilisés, doivent-ils toujours être payants pour les visiteurs ?</p>	6/15/22 14:57
christel	<p>J'espère que les idées et avis des riverains de la rue frederic sevène et des rues adjacentes seront pris en compte mais tout paraît être déjà décidé.</p>	6/1/22 11:12
Cathyl	<p>Cette rue a effectivement bien besoin d'être réaménagée : les trottoirs sont à certains endroits trop étroits, il n'y a pas de vraie piste cyclable et les nombreuses voitures roulent vite sur cette rue. Il est très dangereux de traverser à certains endroits. Une rue en sens unique ou en partie en sens unique (à part pour les bus et les vélos) serait bien plus agréable pour les riverains et permettrait de faire à la fois des espaces végétalisés, des trottoirs aux normes et une vraie piste cyclable protégée. Si on veut que les vélos et les piétons circulent de façon plus sereine et pour rendre la rue un peu plus calme, pourquoi ne pas la passer à 30km/h comme certaines villes voisines l'ont fait ?</p> <p>Je trouve dommage la proposition faite où pas mal d'arbres sont supprimés, surtout que certains sont vraiment grands. On sait très bien que les arbres replantés (s'il y en a) seront petits et les effets (l'ombre, la verdure...) ne seront donc pas du tout équivalents à ceux enlevés.</p>	4/25/22 16:31
AgiraTalence	<p>Tout à fait d'accord. Il faut conserver, protéger les arbres</p>	6/16/22 12:06
christel	<p>également tout à fait d'accord avec vous</p>	6/1/22 11:08
SYLVIA	<p>Complètement d'accord avec vous. J'espère que nos avis et idées seront pris en compte....</p>	4/25/22 16:39
SYLVIA	<p>Résidente de la Rue Frédéric Sévène, je suis pour le réaménagement de la rue, et surtout en ce qui concerne les trottoirs. Je confirme également que les nuisances sont énormes et notamment à cause du feu rouge, (celui qui mène à la route de TOULOUSE), il génère des longues files d'attentes dans la rue.... entre le bruit des démarrages, les pots d'échappement et les bouchons, une solution est à trouver. également, celui-ci ne fluidifie absolument pas le trafic.</p> <p>La suppression des places de stationnement sera problématique pour les riverains. Toute fois rendre la rue plus attrayante et végétalisée paraît être nécessaire.</p> <p>une piste Cyclable est également nécessaire.</p> <p>Bien à vous.</p>	4/25/22 11:53

Mariannick	<p>Déjà favorable à ce projet car la rue Frédéric Sévène doit être réaménager mais sans imaginer la mettre en sens unique notamment sur la séquence 1 comme proposé par certain.es.</p> <p>Il est clair que l'impact "Bahia" d'autant plus quand les phases "Bahia 2" et "Cogedim" seront terminées va générer une densification importante sur un secteur déjà très contraint (pour rappel Bahia .projet "Hospitalo Immobilier" a été acté par les élus de Bordeaux Métropole sur le site la clinique Bagatelle (et non sur Robert Picqué) . A eux désormais de proposer des solutions pour palier à l'augmentation en tout genre de véhicules (voiture, bus, 2 roues..etc) qu'il engendre et va engendrer ! Ça n'est pas aux riverains et usagers de "payer" pour cette mauvaise option en les obligeant à faire entre autre des détours pour rentrer chez eux ou pour accéder aux commerces ou à Bahia !</p> <p>2eme point : on ne devrait plus lire de nos jours "les arbres seront conservés DANS LA MESURE DU POSSIBLE ..." Il faut penser désormais autrement et privilégier le "vivant" et la biodiversité . D ailleurs peu de propositions d'aménagements de végétalisation dans ce projet.</p> <p>3eme point : favorable aux projets de ronds points sur séquence 2 et 3</p> <p>4ème point : attention à ne pas pénaliser le riverain qui ne pourra plus se garer par l'achat du foncier (séquence 1)</p> <p>5ème point : du mal à appréhender les propositions sur la séquence 1 (page 29/30) ? (manque de clarté, des noms de rues)</p> <p>5ème point : une fois que le projet final sera acté ...bien définir / évaluer les phases de travaux et les contraintes et impact qu'elles vont avoir sur la circulation et la vie dans ce secteur ...C est souvent sous estimés .</p> <p>Il va être intéressant de voir si les différentes propositions, remontées ou interrogations des citoyen.ne.s vont être prises en compte / entendues ou pas...</p>	4/24/22 11:27
JL	<p>L'aménagement pourrait être une opportunité pour créer des sens uniques voitures, ceci afin de limiter les problèmes liés au trafic et de donner plus de place aux modes de déplacement doux (voire de limiter les besoins d'acquisition foncière ?).</p> <p>Le passage de la séquence 1 en sens unique direction route de Toulouse, compensé par la rue Robespierre déjà en sens unique, a déjà été suggéré par ailleurs. On pourrait pousser le raisonnement en mettant la rue entière en sens unique direction route de Toulouse, avec Robespierre et Ambroise Paré en sens unique direction Peixotto.</p> <p>On aurait alors un rectangle à sens unique avec des perpendiculaires régulièrement réparties pour couper, et une large place réservée aux vélos, piétons, etc.</p> <p>S'il est nécessaire d'avoir un double sens pour les bus, on pourrait avoir une voie à sens unique bus + voiture (direction route de Toulouse) et une voie à sens unique bus + vélo (sens inverse).</p>	4/15/22 20:51
Mariannick	<p>Autant je pense que la requalification de la rue Frédéric Sévène est indispensable, autant je trouve inconcevable de la mettre en sens unique d'autant plus sur la séquence 1 sur le secteur "Bahia" . Les élus de Bordeaux Métropole ont acté ce projet sur le site la clinique Bagatelle ...qu'ils trouvent désormais des solutions pour palier à l'augmentation en tout genre de véhicules (voiture, bus, 2 roues..etc) qu'il engendre et va engendrer ! Ca n'est pas aux riverain.es mais pas seulement de "payer" pour cette mauvaise option en les obligeant à faire des détours pour rentrer chez eux.</p>	4/24/22 10:46
christel	<p>je trouve que votre idée est bonne, cela permettrait une circulation voitures mieux répartie et par conséquent les itinéraires piétons et cyclables plus agréables</p>	4/16/22 16:45
AgiraTalence	<p>Il y aura sans nul doute une voie cyclable ou piste sur cette rue. Il faudra absolument éviter de répéter l'erreur du tronçon du cours de la Libération qui n'est pas praticable du côté du Lycée V.Louis. Le mieux est d'associer de techniciens cyclistes.</p>	4/14/22 13:28
Tino	<p>Je suis très favorable à ce que la Rue Frederic Sevene possède une piste cyclable sur toute sa longueur. Il reste cependant un sujet de stationnement à résoudre au niveau de la séquence 2 (impossible de se garer sur cette partie malgré la présence de maison tout le long).</p>	4/7/22 11:30
christel	<p>ce projet va entrainer des problèmes de stationnement</p>	6/1/22 11:04
JIR	<p>Le projet d'aménagement a le mérite d'exister . Toutefois la transition vers le mode doux me semble très frileuse . Je ne perçois que très peu la prise en compte environnementale. Pourtant 7000 véhicules jour, cela amène fatalement sont lot de contrainte "pollutions". Je ne vois pas de parc vélo type VCUB permettant la transition route de Toulouse / Peixoto. le projet devrait inclure en mon sens une bande cyclable sur la rue Bontemps / Commandant Charcot assurant la liaison rue Sévenne / centre commercial Leclerc Pacaris . En bref , accentuer l'offre cyclo et les commodités associées ,plus un système de navette assurant le transfert route de Toulouse / Peixoto serait adapté et visionnaire.</p> <p>La notice explicative est claire , par contre il serait intéressant de rajouter quelques noms de rues sur les plans de propositions</p>	4/5/22 11:38

GRIME	AMÉNAGEMENT FREDERIC SEVENE TALENCE. 1- OBJECTIFS LOUABLES : A PRIORI SANS PORTER ATTEINTE AUX CONDITIONS EXISTANTES.1-1 MAIS ALORS IL NE FAUT PAS « DÉGRADER » EN SUPPRIMANT PUREMENT ET SIMPLEMENT UNE TRENTAINE DE STATIONNEMENTS.1- 2 INTÉGRER LES AMÉNAGEMENTS INDUITS SUR LES PARCELLES PRIVEES.2- UNE CONDITION SINE QUA NON : PASSER L'EMPRISE DE 12 à 13,8 MÈTRES.2-1 DONC S'ASSURER AU CAS PAR CAS DES POSSIBLES RÉPERCUSSIONS DES ACQUISITIONS FONCIÈRES? PAR EXEMPLE, POUR LES COMMERCES : PHARMACIE ET JOURNAUX (séquence 1)3 ? RAPPORT TRAFIC ? EMPRISE.3-1 EMPRISE ÉLARGIE AVEC TRAFIC ÉGAL : FIABLE.3-2 EMPRISE ÉLARGIE AVEC TRAFIC EN HAUSSE : PROBLEME.4 - OR SEVENE EST UN AXE STRUCTURANT/TRAVERSANT ET BAHIA AJOUTERA UN BON SIXIÈME !...NE PAS SE LOUPER.Cordialement.	3/29/22 19:17
christel	tout à fait d'accord. ce projet va créer un vrai problème de stationnement pour les riverains autour de bagatelle.	6/1/22 11:01
Francesca	Maman d'enfants en bas âge, je suis ravie que cette partie de Talence puisse enfin être adaptée aux cyclistes sans danger. Trop de voitures, des excès de vitesse fréquents et un grand stress à chaque fois qu'on prend le vélo avec les enfants. Merci !	3/29/22 9:12
christel	Bonjour  Ma maison est située à environ 40m en retrait de la rue. Actuellement l'électricité, le téléphone et la fibre sont amenées en aérien depuis le poteau sur le trottoir jusqu'au compteur intérieur de la maison. Je n'ai pas de coffret en limite de propriété. Plusieurs de mes voisins sont dans le même cas.  Quand les lignes seront enterrées dans la rue frederic sevene, il faudra faire une tranchée dans mon jardin jusqu'à la maison pour amener tous les fils dans des gaines. Est-ce que c'est bordeaux métropole qui va prendre en charge ces travaux sur les parties privatives, ou est-ce que ces travaux de raccordement vont être facturés aux propriétaires?  Ce projet d'élargissement de la rue f sévène va-t-il entraîner des frais pour les riverains?	3/28/22 18:52
christel	Je ne trouve pas ce projet d'aménagement satisfaisant. Pourquoi ne pas mettre la rue Frédéric sévène en sens unique au moins sur la séquence 1 c'est à dire depuis la route de toulouse jusqu'au petit chemin d'ars? Sur cette partie, il y a 7000 véhicules par jour! Le projet Bahia engendre 1200 véhicules supplémentaires par jour! Un sens unique permettrait de réduire le trafic, ce qui de fait rendrait le parcours en vélo ou à pied plus agréable avec moins de passage de voiture et de bus. Cela permettrait aussi de conserver les places de stationnement existantes : 41 places de stationnement vont être supprimées et 5 seulement recréés. Où vont donc se garer les riverains? Cette option SENS UNIQUE a-t-elle seulement été envisagée?	3/23/22 19:45
Mariannick	Je reposte mon avis sur le sens unique : Autant je pense que la requalification de la rue Frédéric Sévène est indispensable, autant je trouve inconcevable de la mettre en sens unique d'autant plus sur la séquence 1 sur le secteur "Bahia" . Les élus de Bordeaux Métropole ont acté ce projet sur le site la clinique Bagatelle ...qu'ils trouvent désormais des solutions pour palier à l'augmentation en tout genre de véhicules (voiture, bus, 2 roues..etc) qu'il engendre et va engendrer ! Ca n'est pas aux riverains.es mais pas seulement de "payer" pour cette mauvaise option en les obligeant à faire des détours pour rentrer chez eux.	4/24/22 10:52
Patou33400	Bonjour, la concertation est à sens unique, je ne vois pas la concertation. Il y a des projets qui sont présentés sans pouvoir intervenir sur d'autres alternatives! Par exemple mettre en "Sens Unique" la rue F. Sévène de rue Bontemps vers Rte de Toulouse et se servir de la Rue Robespierre (qui est déjà en sens unique), et qui supportera bientôt l'entrée des Urgences de Bahia (40000 entrées environ/an).  Par ailleurs il est insupportable de subir la circulation de BUS, alors que le TRAM a été installé pour transporter les population "rabattues" par des BUS extérieur à la Métropole, vers les stations. Les liaisons transversales devaient être assurées par des navettes (QUID????).  Votre projet est louable mais manque de concertation avec la population sur les alternatives.  Cordialement.  P.C.	3/21/22 12:15
christel	Tout à fait d'accord avec Patou. Je ne trouve pas le projet d'aménagement satisfaisant. Pourquoi ne pas mettre la rue Frédéric sévène en sens unique au moins sur la séquence 1 c'est à dire depuis la route de toulouse jusqu'au petit chemin d'ars? Sur cette partie, il y a 7000 véhicules par jour! Le projet Bahia engendre 1200 véhicules supplémentaires par jour! Un sens unique permettrait de réduire le trafic, ce qui de fait rendrait le parcours en vélo ou à pied plus agréable avec moins de passage de voiture et de bus. Cela permettrait aussi de conserver les places de stationnement existantes : 41 places de stationnement vont être supprimées et 5 seulement recréés. Où vont donc se garer les riverains? Cette option SENS UNIQUE a-t-elle seulement été envisagée?	3/23/22 19:43
jdarrieu	Réhabilitation nécessaire pour assurer des modes de liaisons plus douces (piétons, vélos)  Routes empruntées par bcp d'enfants pour aller à l'école.  Carrefour au milieu de la rue, dans le virage est dangereux d'accès	3/16/22 16:21